

Le même fait était reconnu par M. Mathieu, qui n'hésitait pas à s'accorder avec ses collègues pour dire avec eux et comme eux : "Les études littéraires ont baissé, les études scientifiques ont baissé ; c'est un fait hors de doute en ce qui concerne l'école polytechnique."

"Une autre raison, — disait encore M. Dumas, — une autre raison qui milite en faveur de l'indépendance de l'université (ou de la liberté d'enseignement), c'est que chacun y met du sien..." — C'est ce que je vous prie de remarquer, messieurs, — "...c'est que chacun y met du sien. Il faut voir comme à Bâle, où nous passions, il y a plusieurs années avec M. Deville, on suit avec amour les progrès de l'université : maîtres, élèves, habitants, ne font qu'une même famille ; ici, à Paris, au contraire, grâce à la centralisation, tout est bien différent. Il faudrait que nos universités reprissent leur indépendance comme avant la première Révolution."

Eh bien, vous le voyez, messieurs, et j'abrège, car je me reproche d'abuser trop longtemps de votre bienveillante attention... Eh bien, vous le voyez, voilà les témoignages des hommes les plus éminents et les plus compétents en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur.

Sauf de rares exceptions, il n'y a qu'une voix pour dire que la liberté est le seul remède efficace, sinon immédiat, certain du moins, aux maux que nous déplorons tous.

La liberté donnera à l'enseignement lui-même plus de vie, lui ouvrira des horizons nouveaux, lui suscitera des méthodes nouvelles, des progrès nouveaux, une originalité, une fécondité qui n'appartiennent qu'à elle, et des secours inattendus.

Vous n'avez pas de locaux, vos bibliothèques, vos cabinets scientifiques, vos laboratoires souffrent. L'argent vous manque. La liberté vous en donnera comme elle en a donné aux vingt-trois universités libres et indépendantes que la Révolution a détruites.

Vous n'avez pas d'élèves, les ministres et les professeurs s'en plaignent ; la liberté vous en donnera, comme elle en a donné aux cent collèges libres que la loi de 1850 a suscités tout à coup parmi nous. Ces collèges sont animés, peuplés, remplis d'une florissante jeunesse, et vos lycées n'en ont pas souffert ; vous en avez créé de nouveaux. C'est que la liberté, l'émulation, c'est la vie, c'est la flamme créatrice.

Vous n'avez pas de professeurs ; vous vous en plaigniez. Eh ! bien, la liberté vous en donnera comme elle en avait donné autrefois à nos anciennes universités, comme elle en a donné récemment à l'enseignement secondaire.

Parmi ces professeurs il y aura sans doute des ecclésiastiques ; et quel malheur s'ils enseignent bien ? Il s'y trouvera aussi des chrétiens, de grands chrétiens, comme j'en connais, à l'heure qu'il est, dans l'université elle-même.

Je ne vois pas comment des hommes tels que Ozanam, Biot et Cauchy déshonoreraient la science. Je ne nomme pas les vivants, le respect me défend de les louer.

Non, messieurs, laissons tomber ces préventions qui nous séparent. Comme je l'ai dit en commençant : travaillons de concert ; nous nous élèverons, nous nous éclairerons, nous nous améliorerons les uns les autres.

Dans les sciences le père Secchi ne sera pas inutile aux plus hautes investigations de M. Le Verrier, et vous décernerez à ce modeste et savant religieux la médaille d'or de votre grande exposition.

Dans les lettres le cardinal Mai, explorateur infatigable et heureux des palimpsestes, découvrira la république inoffensive... de Cicéron... et d'illustres membres de l'Académie française, M. Villemain ou M. de Rémusat, s'empresseront de la traduire.

Aux philologues le cardinal Mezzofante, sagace et pénétrant génie, à qui Dieu semble avoir, dans ces

derniers temps, communiqué le don des langues, en révélera les étonnantes ramifications et des idiomes inconnus jusqu'alors.

Et ne sont-ce pas de pauvres missionnaires du Malabar, — hier vous parliez de l'hébreu et je vais vous parler du sanscrit, — ne sont-ce pas de pauvres missionnaires du Malabar qui vous ont apporté les premiers éléments de cette langue sanscrite, qui est aujourd'hui le centre de vos plus puissants travaux philologiques ?

Non, messieurs, ne rompez pas, renouez plutôt la noble et antique alliance indignement brisée au dernier siècle, l'alliance toujours nécessaire et féconde, entre la religion et les lettres, entre le génie et la foi. Pour moi, parmi tous mes contemporains, je n'en connais pas un seul assez riche, assez fort, assez puissant pour se passer du secours de ses frères.

Voilà pourquoi toute division m'attriste profondément ; voilà pourquoi je voudrais pouvoir aller à chacun de vous, découvrir et recueillir dans son cœur ce qui s'y rencontre de bon, de généreux, de fécond, et, de toutes ces forces vives, de toutes ces richesses du pays former un faisceau, un trésor, que Dieu bénirait et qui serait encore au milieu de nos malheurs la résurrection et la fortune de la France ! (Bravos et applaudissements prolongés à droite et au centre. — L'orateur, en descendant de la tribune, est entouré et félicité par un grand nombre de ses collègues.)

## P E D A G O G I E .

### Leçons familières de langue française.

LES DIX PARTIES DE DISCOURS.

#### Introduction. — (Suite)

Vous vous rappelez, n'est-ce pas ? mes enfants, que, dans la dernière leçon, nous avons formé une phrase : *Le cheval de Jean est noir*. Une phrase, c'est-à-dire un ensemble de mots ayant un sens complet, et tels que, quand nous les avons prononcés, notre esprit est pleinement satisfait, et que rien ne nous manque pour comprendre la pensée qu'on a voulu nous exprimer :

Et je vous ai fait remarquer que, dans la phrase que nous avons prise comme exemple, il y avait trois parties distinctes : la réunion de mots désignant par son nom et par le rapport qu'il a avec son maître l'animal dont j'affirme quelque chose : *Le cheval de Jean* ; le mot *est*, qui indique que l'animal dont j'affirme quelque chose existe, et enfin le mot qui indique la qualité, la manière d'être que j'attribue à cet animal : *noir*.

Les grammairiens appellent ces trois parties des termes ; et ils appellent le premier de ces termes la *siget*, c'est-à-dire ce sur quoi porte ce qu'on affirme ; le second, ils l'appellent le *verbe*, d'un mot latin qui veut dire parole, mot, le verbe étant en quelque sorte le mot par excellence (1), celui qui est nécessaire pour avoir un sens complet, celui sans lequel on ne saurait former une phrase ; et le troisième, l'*attribut*, c'est-à-dire le mot qui indique ce qu'on affirme du sujet, ce qu'on lui attribue.

Par conséquent, dans notre phrase, le sujet, c'est : *le cheval de Jean* ; le verbe : *est*, et l'attribut : *noir*.

Et, en essayant de faire des phrases plus ou moins analogues à celles-ci : *Le cheval de Jean est noir*, vous avez pu voir que ces trois parties, ces trois termes, le sujet, le verbe et l'attribut, étaient absolument nécessaires pour que l'ensemble de mots que vous imaginiez eût un sens.

Vous aurez sans doute aussi remarqué que le sujet et l'attribut peuvent être composés d'un nombre plus ou moins grand de mots, parce qu'ils peuvent indiquer des idées plus ou moins simples.

C'est ainsi que je vous ai dit : *Le cheval de Jean est noir*, parce que mon intention était de vous indiquer que ce cheval dont je m'occupais est celui qui appartient à Jean, mais n'est-il pas vrai que j'aurais pu laisser de côté cette idée particulière du rapport de propriété qu'il y a entre Jean et le cheval, et dès lors, vous montrant le cheval, ou après vous en avoir parlé de telle ou telle manière, vous dire seule-

(1) On dira de quelqu'un : vous avez le verbe haut, pour indiquer qu'il a la parole haute, qu'il parle avec un son de voix éclatant, ou, dans un autre sens, avec fierté, avec arrogance.